

LA GAZETTE

Le journal du village de St Jean de Serres

Le Mot de la Maire

Mesdames, Messieurs, Chers habitants,

C'est avec une grande joie et un profond engagement que je prends mes fonctions en tant que nouvelle maire de notre village.

Après la démission d'Andrée ROUX, le Conseil Municipal m'a accordé sa confiance le 7 avril dernier et je remercie très sincèrement l'ensemble de l'équipe. Mon élection aujourd'hui n'étant pas le résultat de votre vote direct, il m'appartient de vous convaincre que cette année de transition est le prélude aux élections de mars 2026 au cours desquelles tous les Saint Jeannais pourront se prononcer. Je n'entends pas tout révolutionner, cette passation se fait en douceur, dans la continuité des actions engagées et avec l'objectif d'un futur mandat.

Je tiens à vous assurer de mon sincère engagement pour notre commune et de mon attachement aux valeurs fondamentales du vivre ensemble. Ces principes sont la clé de l'harmonie et de la prospérité commune.

Mon parcours professionnel, majoritairement dans le Fonction Publique, en tant que Directrice Générale des Services, m'a permis d'acquérir de solides compétences dans les domaines nécessaires à la gestion d'une commune. Sachez que je suis plus que jamais déterminée à œuvrer pour le bien-être de tous. Mon objectif est de renforcer notre cohésion, de préserver notre patrimoine et de nous assurer un avenir serein.

Je vous invite à construire, ensemble, un futur où chacun se sentira écouté, respecté et valorisé. Votre confiance et votre participation seront essentielles pour faire de notre village un lieu où il fait bon vivre, aujourd'hui comme demain.

Je vous souhaite à toutes et tous, un très bel été !

Avec toute ma considération et mon dévouement,

Jacqueline JANIEC



Semaine sans cartable à l'école...

Gabriel (CE2)

Lundi 19 mai, on a fait une promenade dans Saint Jean de Serres avec Boris Chapon.

Après, on est allé à la maison des parents de Boris Chapon.

On a bu des cocktails, j'ai adoré. C'était très bien.

Jordan (CM2)

Lundi, nous sommes allés faire une promenade avec Boris.

On a cueilli des plantes aromatiques.

L'après-midi, on a dégusté des glaces, des boissons et une infusion chez les parents de Boris.

Lexie (CE2)

J'ai préféré l'après-midi car on a dégusté des boissons, des glaces et une infusion. J'ai adoré goûter l'oseille du jardin de Boris.



Lucy (CM1)

Mardi nous sommes allés à la caserne des pompiers de Lédignan. Notre guide s'appelait Sara ; elle nous a fait faire des exercices de pompiers.

Nina (CE1)

J'ai beaucoup aimé voir les pompiers. Je voudrais devenir pompière. J'ai aimé la visite de la caserne, surtout j'ai adoré l'alarme.



Chloé (CE2)

On est allé voir les pompiers à Lédignan. En arrivant, on a eu droit à un petit goûter. Ensuite, ils nous ont montré leurs équipements et ils nous ont fait essayer leur casque. On a vu l'ambulance et on a fait plusieurs ateliers. Il fallait faire tomber un plot avec l'eau du tuyau



Léna (CE1)

On est allé à la caserne des pompiers à Lédignan. C'était trop bien ! On a fait plein de choses extraordinaires. Hugo le pompier nous a fait écouter l'alarme et avec un tuyau on a essayé de viser un plot.

Neyla (CP)

Le matin on a eu un goûter. On a essayé les casques. On a vu des camions. On est allé dans le camion.



...semaine sans cartable à l'école

Journée du jeudi 22 mai

Sherine (CE1)

J'ai préféré les montagnes de sel.

Léna (CE1)

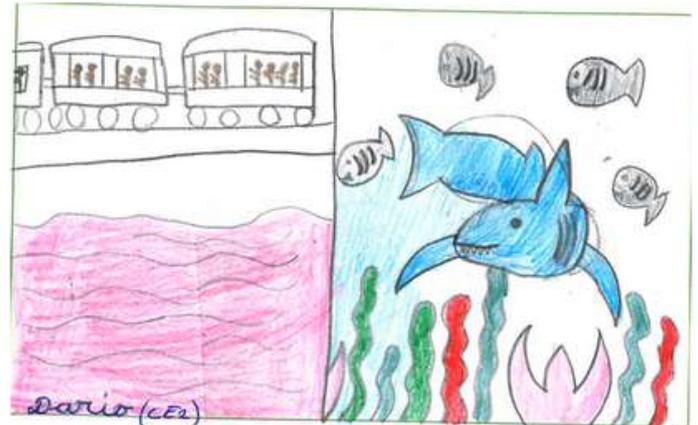
Ce matin nous sommes allés aux marais salants d'Aigues Mortes. Nous sommes allés sur une camelle de sel.

Juliette (CE2)

Jeudi matin on est allé visiter les marais salants et on était dans un petit train. L'après-midi on est allé au Seaquarium.

Jahyron (CE2)

Jeudi 22 mai nous sommes allés au Seaquarium du Grau du Roi et on a vu des méduses, des poissons et des requins.



Océane (CM2)

Vendredi nous sommes allés à la miellerie de Cannes et Clairan. Le matin nous avons fait des quizz. L'après-midi, nous avons cherché la reine, l'ouvrière et les faux bourdons dans une ruche transparente. Nous avons fait des puzzles, des bougies et Nathalie, la maman de Clarisse, nous a raconté la vie d'une ouvrière.

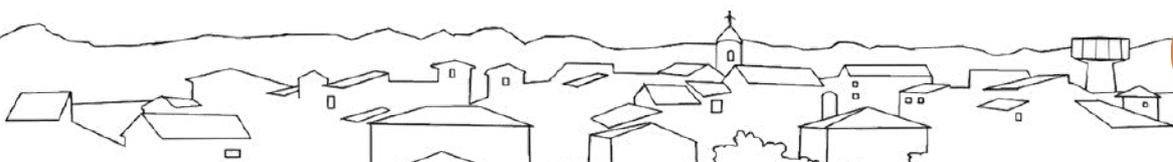
Yanis (CM2)

Le matin, nous avons fait des jeux, ensuite nous avons essayé la tenue d'apiculteur. Après nous avons mangé. Nous avons été dans la maison de Nathalie et elle nous a expliqué la vie d'une abeille. Ensuite nous avons fait des bougies et plein d'autres activités.



Stacy (CM1)

Nous sommes allés à la miellerie de Cannes et Clairan. Nous avons fait des ateliers. Nous avons fabriqué des bougies avec de la cire d'abeille et nous avons regardé une pièce de théâtre jouée par la maman de Clarisse.



Elections municipales : réforme des modalités de scrutin

Depuis le 21 mai 2025, les modalités de scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants ont changé (Loi n° 2025-444).

Lors des prochaines élections municipales de mars 2026, nous appliquerons le scrutin de liste, avec application de la parité alternative, comme dans les communes de plus de 1000 habitants. Le panachage ne sera plus autorisé. Concrètement, **il ne sera plus possible de rayer ou ajouter un nom** sur les listes constituées. **Tous les bulletins qui comporteront une modification seront considérés comme nuls.**

Prise en compte du risque de ruissellement

Le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) validé par arrêté préfectoral du 31 mai 2021 et mis à jour par arrêté préfectoral du 30 mai 2023 indique que la commune de Saint-Jean de Serres est concernée par le risque d'inondation par débordement et ruissellement. Il est consultable sur le site internet de la Préfecture du Gard.

En complément, une étude spécifique des risques d'inondation a été menée en 2016 par le cabinet OTEIS pour le compte de l'EPTB Vidourle. Cette étude vient affiner le zonage EXZECO de l'État et s'inscrit dans la doctrine départementale sur la gestion des risques inondations et ruissellement en urbanisme.

Ces différents éléments ont été pris en compte pour la délimitation du zonage constructible lors de l'élaboration de la carte communale et **nous imposent d'appliquer la doctrine départementale sur la gestion des risques inondation et ruissellement en urbanisme** avec des préconisations de type PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation).

Pour les zones concernées, cela se concrétise par une constructibilité sous condition par exemple en surélevant le plancher par rapport au terrain naturel.

Une antenne Orange plus performante

Afin de répondre aux exigences de performance et obligations légales en terme de qualité de service, ORANGE améliore son réseau Très Haut Débit sur la commune et l'antenne existante va être modifiée. L'objectif est de permettre aux utilisateurs une meilleure communication avec une nette amélioration du débit grâce à l'introduction de l'Ultra Haut Débit.

Tri sélectif

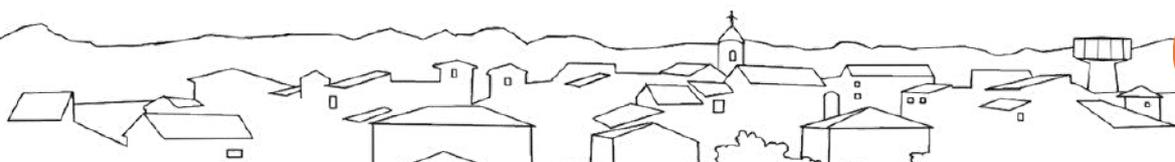
Changement de jour de collecte des bacs de tri sélectif. **C'est maintenant le mardi soir qu'il faudra sortir les bacs bleus qui seront ramassés le mercredi matin !** N'oubliez pas de le rentrer le mercredi soir !

Caméras

A l'heure où vous lirez ces lignes, les caméras installées sur le village devraient (enfin !) être opérationnelles.

Sécheresse

Depuis le 4 juillet, tout le département du Gard a été placé en **vigilance** par la préfecture.



Chiens Patous : Mieux comprendre leur rôle et apprendre à cohabiter

Avec le retour du loup dans nos régions, les éleveurs se tournent de plus en plus vers les chiens de protection, communément appelés Patous, pour défendre leurs troupeaux. Ces grands chiens blancs, impressionnants mais indispensables, suscitent parfois inquiétudes ou malentendus parmi les promeneurs et les riverains. Comment mieux vivre ensemble en zone pastorale ?

Le rôle des Patous : des chiens de garde pas comme les autres

Le Patou n'est pas un chien de berger, mais un protecteur. Il ne guide pas le troupeau, il le défend contre toute intrusion perçue comme une menace.

Sa présence est dissuasive. Il **patrouille autour du troupeau**, aboie à l'approche d'un inconnu, et peut faire barrage. Bien que rarement agressif sans raison, son comportement peut être perçu comme intimidant, en particulier par les randonneurs non avertis.

Des règles strictes encadrent leur usage

Les éleveurs ont des obligations : les chiens doivent être identifiés, vaccinés, éduqués et leur comportement suivi. Des panneaux doivent signaler leur présence sur les sentiers. De son côté, la préfecture veille à informer les usagers, encadrer l'usage des chiens et garantir la sécurité de tous.

Cohabiter, c'est possible

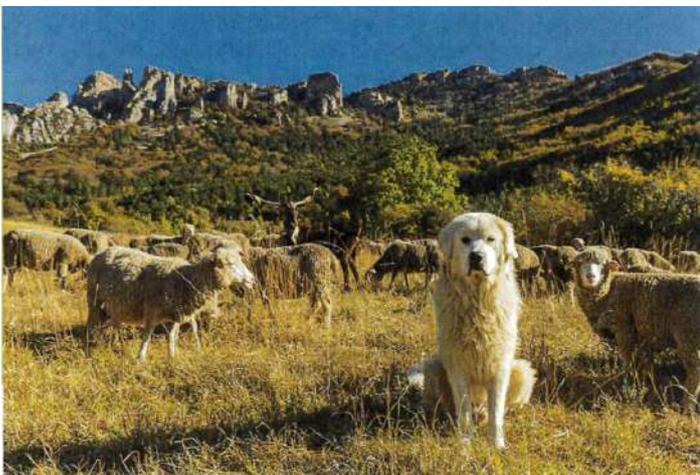
Promeneurs, VTTistes ou touristes : chacun peut contribuer à une cohabitation apaisée. Il suffit de respecter quelques règles simples :

- Lire les panneaux à l'entrée des zones pastorales.
- Garder ses distances avec le troupeau.
- Ne pas courir, crier ni chercher à caresser le chien.
- Tenir son propre chien en laisse.

Les collectivités peuvent aussi agir, par exemple en aménageant des itinéraires alternatifs en période sensible ou en organisant des campagnes de sensibilisation.

Un enjeu collectif

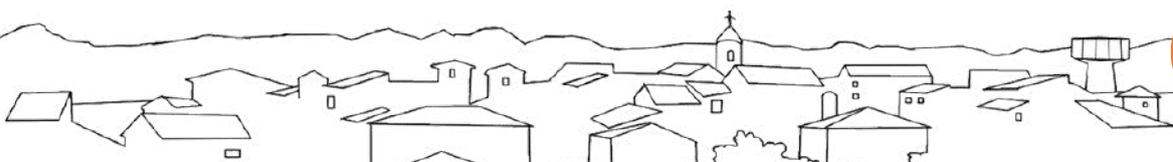
La présence des chiens Patous s'inscrit dans un contexte plus large de **cohabitation entre l'homme, la nature et les activités humaines**. Si les enjeux de sécurité et de liberté de circulation sont réels, ils ne doivent pas occulter le droit fondamental des éleveurs à protéger leurs bêtes. En clarifiant les responsabilités, en formant les acteurs et en misant sur le dialogue, **un équilibre est possible**, garant d'un bien vivre ensemble durable en zone pastorale.



Monsieur le Préfet du Gard, par courrier en mars dernier, a rappelé que l'Etat reste très attaché à l'activité pastorale, considérée comme « essentielle à notre souveraineté alimentaire et au développement durable de nos territoires ».

Il rappelle également la présence du loup dans le département.

En début d'année 2025, 23 signalements de dommages sur les troupeaux ont été signalés, soit deux fois plus qu'en 2024 à la même période.



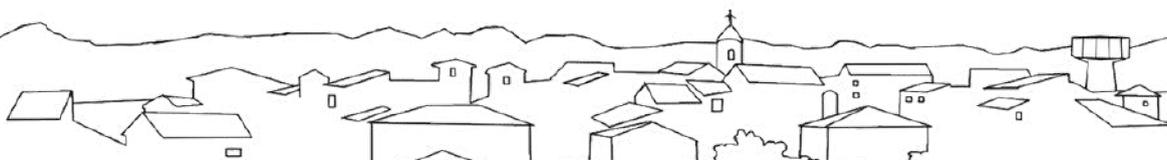


Saint Jean de Serres

BUDGET PRIMITIF 2025

Dépenses de Fonctionnement		
CHAPITRES	INTITULES	PROPOSITIONS
011	Charges à caractère général	157 700,00 €
012	Charges de Personnel et frais assimilés	238 600,00 €
014	Atténuations de produits	500,00 €
023	Virement à la section d'investissement	52 261,30 €
042	Opérations d'ordre - Amortissements	2 467,00 €
65	Autres charges de gestion courante	52 480,00 €
66	Charges financières	12 000,00 €
67	Charges spécifiques	1 500,00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		517 508,30 €
Recettes de Fonctionnement		
CHAPITRES	INTITULES	PROPOSITIONS
002	Résultat de fonctionnement reporté	70 000,00 €
70	Produits des services, domaine et vente diverses	33 888,00 €
73	Impôts et taxes	15 134,00 €
731	Impositions directes - Fiscalité locale	308 328,00 €
74	Dotations et participations	87 158,30 €
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		517 508,30 €

Dépenses d'Investissement		
CHAPITRES	INTITULES	PROPOSITIONS
001	Déficit d'exécution de la section d'investissement reporté	138 764,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	32 500,00 €
20	immobilisations incorporelles	5 000,00 €
21	immobilisations corporelles	112 103,34 €
041	opération patrimoniale (OPE ORDRE à intégrer)	12 142,64 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		300 509,98 €
Recettes d'Investissement		
CHAPITRES	INTITULES	PROPOSITIONS
021	Virement de la section de fonctionnement	52 261,30 €
040	Opérations d'ordre transfert entre sections - (Amortissements à intégrer)	2 467,00 €
041	opération patrimoniale (OPE ORDRE à intégrer)	12 142,64 €
10	Dotations, fonds divers (taxe Amén, FCTVA...)	8 178,13 €
	1068 Excédent de fonctionnement capitalisés	64 551,38 €
13	Subventions d'investissement	160 909,53 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		300 509,98 €



Budget communal

L'année 2024 s'est clôturée avec un excédent de 36 519,83 € en fonctionnement. Ce qui, pour une commune de notre importance, est très correct.

En ce qui concerne l'investissement, le résultat de clôture, déficitaire, s'explique par des subventions accordées par l'Etat, la Région et le Département qui ne nous avaient pas encore été versées. C'est chose faite désormais ! Toutes les aides promises ont été versées.

En 2024, pour faire fonctionner la mairie et toutes les charges qui lui incombent, nous avons un budget global de 561 300 €. Cette année, pour des charges identiques, nos recettes attendues s'élèvent à 517 500 €, soit une diminution de 43 800 €.

Bien entendu, la qualité des services offerts par la mairie n'en sera pas altérée. La rénovation et l'aménagement de l'école, projet phare de ces dernières années est également terminé. Nos enfants profitent d'un lieu propice aux apprentissages dans de très bonnes conditions et nous avons obtenu, pour cet équipement, un montant total de subventions égal à 80 %.

Nous remercions ici l'Etat, la Région et le Conseil Départemental pour leur important soutien financier.



Tournée du Projet Alimentaire Territorial



Projet Alimentaire Territorial d'Alès Agglomération

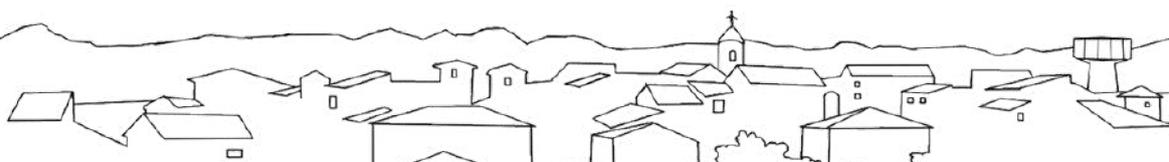
Le Projet Alimentaire Territorial d'Alès Agglomération a pour ambition de permettre aux habitants d'avoir accès à une alimentation de qualité, soutenir l'agriculture locale, rapprocher les producteurs et les consommateurs, créer du lien social, tout en préservant l'environnement et en valorisant le territoire.

Retenez dès à présent la date du **samedi 4 octobre**, la tournée du Projet Alimentaire Territorial passera par Saint-Jean-de-Serres.



Nous préparons un événement festif et convivial, avec des animations, une ballade, des découvertes et de la gourmandises.

Vous en saurez plus en septembre !





Le Répondeur

Vendredi 29 août à 21h : Ciné Plein Air à Canaules

Baptiste, imitateur de talent, ne parvient pas à vivre de son art. Un jour, il est approché par un romancier, constamment dérangé par les appels incessants de son entourage. Alors qu'il a besoin de calme pour écrire, il propose à Baptiste de devenir son 'répondeur'...



Elio

Vendredi 12 septembre 18h30 à Saint Jean de Serres



Elio, un garçon de 11 ans rêveur et passionné d'espace, peine à trouver sa place sur Terre. Mais sa vie bascule lorsqu'il est mystérieusement téléporté dans le Commiverse de galaxies lointaines. Il se retrouve propulsé au cœur d'une mission aussi périlleuse qu'extraordinaire. Heureusement, il pourra compter sur Glordon, un extraterrestre aussi loufoque qu'attachant, et sur sa tante Olga, qui veille sur lui depuis la Terre. Au cours de cette aventure hors du commun, Elio devra prouver qu'il est le digne représentant des humains tout en découvrant qui il est vraiment et où se trouve sa place.

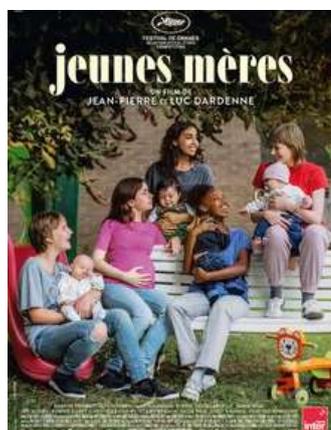


Partir un jour

Vendredi 12 septembre 21h à Saint Jean de Serres



Alors que Cécile s'apprête à réaliser son rêve, ouvrir son propre restaurant gastronomique, elle doit rentrer dans le village de son enfance à la suite de l'infarctus de son père. Loin de l'agitation parisienne, elle recroise son amour de jeunesse. Ses souvenirs ressurent et ses certitudes vacillent...



Jeunes mères

Vendredi 4 octobre 21h à Canaules,

Jessica, Perla, Julie, Ariane et Naima sont hébergées dans une maison maternelle qui les aide dans leur vie de jeune mère. Cinq adolescentes qui ont l'espoir de parvenir à une vie meilleure pour elles-mêmes et pour leur enfant.



Action Mobil'Sport



Comité Départemental 30
Sport en Milieu Rural

Le Comité Départemental du **Sport en Milieu Rural** du Gard, avec le soutien de la CARSAT, propose un **programme d'activités physiques** spécialement conçu pour **les seniors autonomes** (> 65 ans et GIR 5/6)

Ce programme a pour objectif de maintenir et stimuler l'autonomie des séniors, à travers la pratique d'une activité physique régulière afin d'améliorer la santé physique, les capacités et le bien-être.

Il se déroule en **6 séances gratuites** d'une heure une fois par semaine après une première séance évaluative, en septembre ou octobre.

Si vous êtes intéressé(e), venez vous renseigner et vous inscrire en mairie!

Bibliothèque Municipale

HORAIRES D'ETE

Les bénévoles vous accueillent à la bibliothèque
impasse des écoles,
en juillet
de **10h à 12h les mercredis et samedis**
Fermeture en Août



Venez vous mettre au frais et découvrir des nouveautés : les derniers P. Lemaître, P. May et P. Tesson... Et pour les enfants Mortelle Adèle, Animal Jack, Ju jutsu (manga) et des documentaires. Des DVD sont aussi à votre disposition.

Si vous êtes intéressé(e) pour rejoindre l'équipe des bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter :
par tel : 06-88-57-05-44 ou par mail : bibliotheque.sjds@gmail.com

Réouverture du Bar- Pizzeria "Chez Toni"



Bonne nouvelle pour les habitants : le bar-pizzeria de la Place des Platanes rouvre ses portes courant juillet !

C'est Toni, le petit fils de Lucie (qui a tenu la pizzeria jusqu'en 2007) qui a décidé de reprendre le flambeau. Il sera ouvert tous les jours jusqu'à la fin de l'été et proposera pizzas, salades, paninis et même poulets rôtis sur commande le samedi matin.

Après plusieurs années de fermeture, ce lieu emblématique retrouve sa place dans le cœur du village et nous ne doutons pas qu'il sera apprécié des habitants !



Nouveau à Saint-Jean-de-Serres

Des Pâtisseries individuelles et personnalisées livrées directement chez vous.

Je viens d'ouvrir une Pâtisserie unique à Saint Jean de Serres, où chaque gourmand peut savourer des douceurs individuelles conçues pour lui.

Je mets un point d'honneur à créer des Pâtisseries individuelles ou personnalisées, adaptées à vos goûts et à vos envies, pour rendre chaque moment sucré vraiment spécial.

Que ce soit pour un anniversaire, une occasion particulière ou simplement pour vous faire plaisir, ma gamme de Pâtisseries individuelles ravira petits et grands.

Et pour encore plus de confort, je propose un service de livraison à domicile, afin que vous puissiez déguster mes créations sans avoir à vous déplacer.

Découvrez l'art de la Pâtisserie sur mesure, où qualité, créativité et convivialité sont au rendez-vous.

Commandez dès aujourd'hui et laissez-vous tenter par une expérience gourmande inoubliable !

Julien Barçon - 06 81 04 71 43 lhistoiresucree@gmail.com



Un accompagnement à la retraite, au cœur de Saint-Jean-de-Serres



Installée à Saint-Jean-de-Serres, la société SILVA RETRAITE CONSEIL SUD propose un service unique dans la région : l'accompagnement à la retraite.

Amélie, experte en gestion de carrière et en droits à la retraite, a pour vocation d'aider chacun à préparer sereinement cette étape de vie, souvent complexe et parfois source de stress.

Quelle que soit votre situation (salarié, fonctionnaire, travailleur indépendant, chef d'entreprise, au chômage, en arrêt maladie, en invalidité, etc.) SILVA RETRAITE CONSEIL SUD vous accompagne avec bienveillance à chaque étape de votre parcours retraite :

- Comprendre vos droits retraite et estimer votre future pension ;
- Optimiser votre départ à la retraite (choix de la date, rachat de trimestres, cumul emploi-retraite, retraite progressive...);
- Corriger les erreurs présentes dans votre carrière auprès des caisses de retraite ;
- Gérer les démarches administratives de liquidation auprès de tous les régimes.

L'approche d'Amélie se veut pédagogue, humaine et personnalisée : chaque situation est unique, chaque parcours mérite une écoute attentive.

Anticiper les problématiques liées à la retraite est essentiel pour éviter les mauvaises surprises, faire les bons choix et bénéficier de ses droits au bon moment. Et bonne nouvelle : Amélie vous propose un premier rendez-vous offert. Alors n'hésitez pas !



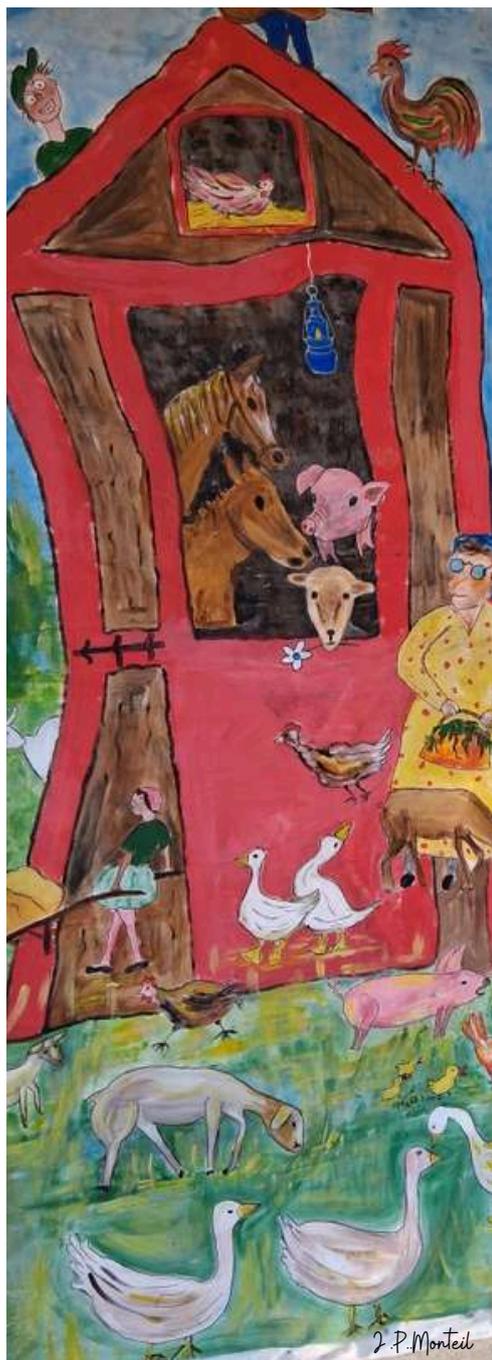
Amélie CHAYNE - SILVA RETRAITE CONSEIL SUD

Tél : 06.99.31.18.88

Email : amelie@silvaretraiteconseil.com

www.silvaretraiteconseil.com

La fête votive de Saint-Jean-de-Serres



Du vendredi 27 au dimanche 29 juin, notre village a vécu au rythme de la traditionnelle fête votive. Sous un soleil de plomb et une chaleur caniculaire, les Saint-Jeannais ont répondu présents dans une ambiance aussi festive que chaleureuse.

Le coup d'envoi a été donné par un abbrivado de 6 taureaux. Déguisé cette année sur le thème de la ferme, le comité des fêtes a ensuite paradé accompagné de quelques animaux.

Abbrivados, bandidos, apéritifs conviviaux, concours de pétanque et soirées musicales se sont enchaînés tout au long du week-end. Les plus téméraires ont même réussi à attraper le taureau... par les cornes ou par la queue !

Un grand bravo au comité des fêtes pour cette organisation sans faille et merci aux nombreux participants pour avoir fait vivre cette belle fête populaire!



Deuxième édition de Saint-Jean-Part en Live



Organisé par l'Association Sportive et Culturelle de Saint-Jean-de-Serres, Place des Platanes au cœur du village, ce festival sera le rendez-vous incontournable de la rentrée : musiques actuelles, découvertes culturelles et ambiance conviviale garantie.

Vendredi 12 de 19h à 1h

Le duo « **IDIK** » proposera un voyage entre l'Espagne, la France et l'Amérique Latine, suivi de « **Picon mon amour** », un show musical où tout peut arriver !

La soirée se clôturera avec « **Bül Bül Elektro** », un sound system turkish-électro mêlant saz électrique, violon, chant balkan et machines !

Samedi 13

L'apéro Mix 11h-14h avec « **DJ SNIC** », Swing Balkan World Electro, suivi de « **DJ YZK** ».

Concours de pétanque l'après-midi.

Dès 19h, « **Hérissons MC** » : démarre la soirée avec son groove hip-hop cuivré pour réveiller la scène, suivi de « **Valjean** », Opéra-rock francophone aux identités fluides, culture rap, poésie et luttes sociales.

« **Monty Picon** » rock cuivré à l'énergie contagieuse et jubilatoire viendra conclure le festival.

Entrée 12 € la soirée ou pass 2 soirs 20 €

Pour toutes informations ou si vous souhaitez participer au festival en tant que bénévole, contactez :

ascstjeandeserres@gmail.com

festivalsaintjeanpartenlive@gmail.com

[www.facebook.com/Festival Jean Part en Live](http://www.facebook.com/FestivalJeanPartenLive)

Directrice de la publication : Jacqueline Janiec

Maquette : Fabien Engélibert

Textes : Jacqueline Janiec, Andrée Roux, Fabien Engélibert et les enfants de l'Ecole

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !

100% GRATUITE SANS INSCRIPTION SANS PUBLICITÉ

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

Download on the App Store GET IT ON Google Play DISPONIBLE AVEC AppGallery

iliwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !